Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

Séance du 19 juin 2017

Le dix neuf juin deux mil dix sept à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Uttwiller se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents sous la présidence du Maire, Roland KOENIG:
Nathalie EBER, Edith HAESSIG, Yann KRIEGER, Martine KUHN, , Alain ODEAU, Pierre SEENE
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.
Absente excusée ayant donné mandat de vote : François TREVISAN (procuration à Roland KOENIG) Anne SEENE (procuration à Pierre SEENE)
Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Jean-Charles MULLER et Nathalie SCHUTZ
Absent non excusé :
Assistait en outre à la séance : Françoise RIMMELY-GROSS, secrétaire de Mairie
.

Ordre du jour

1. Approbation de la séance du 24 avril 2017
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Convention RPI
4. Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service d'assainissement
5. Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service d'eau
6. Validation finale DUER
7. Subventions
8. Tarifs de location de la salle communale
9. Rythmes scolaires

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
M. Alain ODEAU est désigné pour remplir ces fonctions

2. APPROBATION DE LA SEANCE DU 24 AVRIL 2017

Lecture faite, en absence de corrections demandées, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

3. CONVENTION RPI

Appelé à se prononcer sur la proposition d'avenant à la convention pour la gestion du regroupement pédagogique intercommunal de Menchhoffen, Niedersoultbach et Uttwiller suite à l'engagement de la 2ème accompagnatrice, le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer l'avenant n°3.

4. RAPPORT 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement sans observation ni réserve de sa part.

5. RAPPORT 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU

Le conseil municipal approuve le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau sans observation ni réserve de sa part.

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

6. VALIDATION FINALE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DE RISQUES PROFESSIONNELS

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Code du Travail et notamment l'article R.4121-1 qui précise que « L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3 » ;

Considérant que la mise en place du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Considérant que le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour la mise en place des Documents Uniques avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin;

Considérant que le Document Unique d'évaluation des risques professionnels transmis par le prestataire est en adéquation avec la situation de la collectivité ;

Considérant que le plan des actions correctives permettra d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité ;

DECIDE DE : Valider le document unique d'évaluation des risques professionnels.

S'ENGAGE A : Mettre en place le programme d'actions correctives se basant sur l'évaluation des risques professionnels.

7. SUBVENTIONS

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions, le conseil municipal décide de verser :

- Croix Rouge – Unité Locale de Bouxwiller 25 euros
- Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays de Hanau 50 euors
- Aides 25 euros

8. TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Le conseil municipal actualise les tarifs de location de la salle communale, avec effet immédiat, de la manière suivante :

TYPE LOCATION	TARIF HIVER Du 1er octobre au 31 mars inclus	TARIF ETE Du 1er avril au 30 septembre inclus
Avec cuisine	150 €	140 €
Sans cuisine	75 €	70 €

9. RYTHMES SCOLAIRES

Considérant la volonté du Président de la République Emmanuel MACRON de permettre aux communes de revenir au rythme des 4 jours par semaine, après avis du conseil d'école ;

Le conseil municipal décide que le conseil d'école sera interrogé sur ce sujet et qu'en cas d'avis favorable, le retour à la semaine de 4 jours sera remis en place dès la rentrée 2017

Décide que cette délibération prendra effet dès la parution du décret du ministre de l'éducation nationale sur le sujet.

Suivent les signatures sur le registre

Pour extrait conforme
Uttwiller, le 23 juin 2017
Le Maire,

Roland KOENIG